

Conseil Municipal du 11 février 2021

Absentes : Mesdames JAN et BRUN

1 – Intervention de Terres de liens

L'Association Terres de liens a inventé des solutions pour libérer des terres agricoles, réhabiliter leur statut de bien commun et en faire des lieux ouverts à la création de nouvelles activités économiques et écologiques. Des responsables sont venus ce soir pour présenter le fondement de cette initiative afin que des exploitants agricoles bio puissent s'installer sur la Commune (ex : maraîchage).

2 – Frairie 2021

Nous sommes rentrés en contact avec les forains qui avaient l'habitude de venir les années précédentes. Ces derniers souhaitent revenir cette année si les conditions sanitaires le permettent. La frairie serait prévue le week-end des 26 et 27 juin.

3 – Cadeau pour le mariage de M. NIORT Jean-Michel

Le Conseil municipal vote une somme de 200 € en faveur de M. NIORT, un de nos agents techniques, qui s'est marié en décembre dernier.

4 – Orientations budgétaires 2021

- Columbarium (fait)
- Agrandissement du cimetière (en cours)
- Salle d'exposition au Bourg
- Toiture du bâtiment des cantonniers
- Façade de la Poste
- Changement des luminaires à la mairie par des pavés led
- Changement du sol de la Mairie
- Réserves incendie
- Sous-face des halles
- Pont de Chez Donnet
- Gravillonnage des routes communales
- Jeux pour l'aire de jeux
- Reprise des panneaux informatifs dans les villages
- Toiture du logement communal occupé par Mme Canit au Châtain-Besson
- Achat d'une nouvelle élagueuse et reprise de l'ancienne
- Achat de défibrillateurs (salle des fêtes, mairie et église)
- Création d'une plate-forme de broyage



LE MAIRE
Denis DONNARY

Afin de préparer le budget,

les Présidents d'Associations doivent impérativement fournir à la Mairie :

- Une lettre de demande de subvention en rappelant le n° SIRET
- Un RIB
- Un bilan de l'année *écoulée*